



MAIRIE

Les bureaux sont fermés
jusqu'à nouvel ordre, seuls les courriels
seront lus (mairie@montaud.fr).
Téléphone d'urgence : 06.08.14.33.54
Le site est mis à jour régulièrement :
www.montaud.fr

Coupure route CD3

En raison de travaux sur la route départementale permettant de rejoindre Grenoble par Veurey, **la circulation sera totalement coupée de 9h à 17h, du 29 avril au 06 mai (ou plus selon les intempéries)**. Aucun véhicule ne pourra passer. Il conviendra d'utiliser la route 218 par Saint-Quentin-sur-Isère pour vous rendre à Veurey ou ses environs.



Commémoration du 8 mai 1945

L'Association des Maires de France invite chaque maire de France, en compagnie d'un porte-drapeau, à déposer seul, le **vendredi 08 mai** prochain, une gerbe du souvenir au pied du monument commémoratif traditionnel de la commune, sans rassemblement ni autre manifestation publique.

Les habitants sont invités à observer au même moment une minute de silence depuis leur domicile et, dans la mesure de leurs moyens, à le pavoiser. Ainsi, comme c'est le cas depuis 75 ans, le devoir de mémoire pourra être fidèlement rempli, dans le respect des mesures nécessaires de protection sanitaire. Nous partagerons avec vous des photos dans l'écho de juin.

Le Département de l'Isère reste proche de vous.

Les professionnels administratifs, sociaux et médico-sociaux des services Solidarité (Action sociale, Protection Maternelle Infantile, Aide Sociale à l'Enfance), et Autonomie, du Département restent disponibles et joignables par téléphone. N'hésitez pas à contacter la Maison Du Département au **04.76.36.38.38** **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.**



**Pour vos courses à domicile,
ils sont à votre disposition en leur téléphonant :**

- 1/ Epicerie mobile TeR' Frais le **mercredi** : 04.79.25.11.11
- 2/ Boulanger le **vendredi** : 04.76.93.60.38 (ce sera jeudi 30 avril et jeudi 07 mai en raison des jours fériés) – Commande à passer la veille, au plus tard.



Informations La Poste

A ce jour, les informations arrivent au coup par coup et nous nous efforçons de les mettre sur le site de la commune : www.montaud.fr. Le bureau de poste de Tullins doit rouvrir progressivement les lundis de 9h30 à 12h et de 14h à 16h. A suivre.





Réouverture des déchèteries intercommunales pour les particuliers

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté a décidé de rouvrir ses déchèteries intercommunales aux particuliers **à partir du lundi 27 avril** selon des modalités spécifiques et dans le respect des mesures sanitaires.

Modalités d'accès aux déchèteries

L'accès se fera par demi-journées et sur prise de rendez-vous au préalable.

Il est rappelé que, dans le contexte actuel exceptionnel, les déplacements en déchèterie ne doivent s'effectuer qu'en cas de réelle nécessité.

Pour vous rendre à la déchèterie, vous devrez vous munir de votre attestation de déplacement dérogatoire dûment complétée en cochant le cas n°2 (suivant les instructions du Ministère de l'intérieur) : "Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées".

Avant de se rendre à la déchèterie, il faut :

- Prendre un rendez-vous obligatoire par téléphone au 04 76 38 66 03, pendant les horaires d'ouverture de l'accueil du service Gestion et valorisation des déchets, du lundi au vendredi de 08h30-12h00 et 13h30-18h00 (uniquement pour les particuliers)
- Lors de leur appel, les usagers doivent donner les informations suivantes :
Nom et prénom, commune de résidence, immatriculation du véhicule qui se rendra à la déchèterie, type et volume de déchets.

Ferme Lespinasse

En ces temps particuliers, des changements s'imposent. Jusqu'à présent, nous vendions nos produits lors de marchés et de foires annuelles. Ils sont tous annulés car ces manifestations rassemblent trop de personnes.

Nous avons donc décidé de vendre à la ferme. Nous avons installé un stand permanent devant la salle d'accueil avec les plantes à vendre (et les produits quand le temps est clément).

Nous vous invitons à acheter plantes, tisanes, confitures, sirops, eaux florales... quand vous voulez, à la ferme Lespinasse.

Pour les animations, à partir du 11 mai, nous les maintiendrons si possible :

- Atelier plantes le 24 mai, animé par Fernando et Brigitte. Site : www.ferme.lespinasse.free.fr
- Conférence et ateliers "géométrie sacrée" animés par Philippe Mariaud les 29, 30 et 31 mai. Site : www.amarudi.com

A la fin de cet appel, il sera communiqué aux usagers une date et une heure de passage à la déchèterie qu'il faudra impérativement respecter.

Lors du passage à la déchèterie :

- Un contrôle est effectué à l'entrée des déchèteries : vérification de la prise de rendez-vous par le numéro de plaque d'immatriculation du véhicule.
- Le nombre de véhicules sur le quai de vidage est limité.
- 1 seule personne par véhicule est autorisée et le port du masque est fortement conseillé.
- L'accès est limité à 1 personne par foyer, 1 fois par semaine.

A partir du lundi 27 avril, les horaires disponibles pour les particuliers sont pour la déchèterie de **Saint Quentin sur Isère** :

- Le lundi de 14h00 à 18h00
- Le mercredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Pour rappel, concernant les points d'apport volontaire, il convient de bien respecter les consignes de dépôts des déchets ménagers dans les conteneurs appropriés et non pas à côté des moloks sur les points d'apport volontaire.

Pour suivre l'actualité du territoire durant cette crise sanitaire, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet ou sur nos réseaux sociaux :

- <http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/>
- <https://www.facebook.com/saintmarcellin.vercors.isere/>
- https://twitter.com/SMVI_communaute

Bonjour à toutes et tous,

Nous espérons que cette période de confinement n'est pas pour vous une période de grandes difficultés et que chacun gère au mieux cette situation particulière sans que votre vie personnelle et familiale n'en soit trop affectée.

Nous déplorons le fait de ne pouvoir assurer depuis le 17 mars les différentes activités suivant les consignes et recommandations officielles.

Merci de noter d'ores et déjà dans vos agendas, que notre **assemblée générale** est prévue (si autorisation) le **mercredi 17 juin 2020 à 20h à la salle "la Montaudine"** où, bien entendu, "les distances barrières" préconisées par les instances officielles seront respectées.

Lors de cette assemblée, nous entérinerons la décision de la présidente de ne pas renouveler sa candidature. D'autres membres du conseil d'administration (CA) envisageant dans les mois à venir de ne pas se représenter, voici donc venu le moment pour nous de passer en partie le relais et pour certains d'entre vous de le saisir !!!!

Toutes celles ou ceux qui seraient motivés à se présenter, peuvent dès maintenant nous joindre personnellement pour en discuter. Nous comptons sur vos candidatures, car sans éléments nouveaux, une bonne poursuite de l'ASCSM est très compromise.

Pour ceux et celles qui ne nous connaissent pas encore, l'ASCSM organise des activités hebdomadaires suivantes : les Aînés, la Chorale, la Gymnastique, la Gym Douce, la Danse-Jazz, le Gi Gong, Pilates et la Vannerie.

En espérant que nous tous allons pouvoir reprendre le cours de nos vies normalement, et en souhaitant de se retrouver à la rentrée, dès septembre avec une ASCSM reprise et renouvelée.

Pour Les membres du CA,
Brigitte Bonnet-Eymard.



Fête du Village

Bonjour à toutes et à tous,

Une fois n'est pas coutume, la 24^{ème} Fête du Village n'aura pas lieu cette année.

Nous vous annonçons d'ores et déjà **la 25^{ème} pour 2021.**

Depuis le mois de janvier, toute l'équipe avait commencé à s'investir pour vous proposer un programme le plus attractif possible.

Il y a un mois encore, déjà conscients des risques, nous pensions pouvoir vous offrir une fête que nous avions imaginée sur une seule journée très bien remplie.

Des contacts avaient été initiés avec certains partenaires et prestataires.

Depuis une semaine la question du maintien se posait clairement.



Nous espérons une amélioration plus nette de la situation sanitaire, mais au fil des jours, à notre grand regret, nous avons dû nous résoudre à annuler cette rencontre festive.

Pas de conscrits (65 recensés) des classes en « 0 », pas de Pöella Montaudine, privés de pétanque, de ventriglisse et château gonflable, de FlashMob... Ou d'escape game, mais pas de bière me souffle-t-on...

Ce n'est que partie remise.

L'équipe FDV se retrouvera fin mai pour faire le point, et voir si à l'automne nous pourrions proposer une rencontre d'un autre type, les idées n'attendent plus que des jours meilleurs.

N'oublions pas ceux qui ont assuré les services essentiels, dans cette période douloureuse.

On souhaite vous revoir tous le plus tôt possible.

L'équipe Fête du Village est avec vous :
Brigitte, Joce, Laura, Marie, Marion, Christophe,
Didier, Jonathan, Julien, Hédi, Michel, Pascal.





Voisins, voisines,

En association avec la gestionnaire du « lien montaudin » - Brigitte Bonnet-Eymard – nous avons constaté le manque d'un outil dynamique et décentralisé pour promouvoir le partage local. Nous avons alors cherché un outil en ligne qui permet une diffusion décentralisée et plus souple de services, de prêts de matériel, d'informations, et autres. Cet outil nous offre la possibilité de faire connaissance avec notre voisinage de façon utile. Ainsi, le réseau centralisé initialement créé par le « lien montaudin » est relayé et intensifié par cet outil de partage en direct entre voisins intéressés.

Mais quel est cet outil ? Après validation de nos experts testeurs, nous avons opté pour un outil basé sur le partage, la bienveillance, le volontarisme et la simplicité :



Vite... Vite... Tapez SMiiLE dans la barre de recherche de votre navigateur internet ou dans votre store de smartphone ! Vous verrez il est très facile de se créer un compte et de commencer à chercher des contacts.

Dans un premier temps, faites un petit tour pour voir quelles sont les personnes présentes sur Montaud et les services ou prêts d'objets déjà en cours : petits soucis d'informatique, trouver du matériel de bricolage ou de sport et éviter de dépenser pour un usage unique, essayer des nouveaux jeux de société, découvrir des livres, ... et plus encore.

Vous pourrez trouver un petit guide de prise en main sur le site de la mairie de Montaud : [www.montaud.fr/infospratiques/partage d'informations](http://www.montaud.fr/infospratiques/partage_d'informations).

Voisinement vôtre,
Thibaut Defrance, Raphael Trujillo,
Hédi Slim et Brigitte Bonnet-Eymard



Dispositif Croix rouge

La Croix-Rouge française lance un dispositif d'écoute et de livraison solidaire pour les personnes vulnérables en situation d'isolement social.

Pour répondre à la crise COVID-19, la Croix-Rouge française a suspendu certaines de ses activités pour se concentrer sur la réponse à l'urgence sanitaire et sociale (secours, maraudes, centre d'hébergement pour sans-abri, distribution alimentaire). Elle complète aujourd'hui sa réponse avec un dispositif qui s'adresse aux personnes vulnérables confinées en situation d'isolement social.

1. NUMERO NATIONAL

En appelant le 09 70 28 30 00, disponible 7 jours sur 7, de 8h à 20h, les personnes en situation d'isolement social peuvent bénéficier d'une écoute et d'un soutien psychologique, d'informations sur la situation, mais aussi de la possibilité de commander des produits de première nécessité livrés par des volontaires de la Croix-Rouge.

2. CROIX-ROUGE ECOUTE

A leur écoute, des volontaires de la Croix-Rouge pour leur proposer une écoute chaleureuse, les rassurer, les informer contre les fausses nouvelles, mais aussi identifier les risques et les orienter vers d'autres services si nécessaire. Des professionnels de la santé mentale sont également disponibles pour leur apporter un soutien psychologique.

3. LES LIVREURS SOLIDAIRES

« Croix-Rouge chez vous » permet de s'approvisionner en produits de première nécessité (denrées alimentaires, produits d'hygiène et médicaments sur ordonnance). Les demandes seront transmises sur le terrain aux unités locales de la Croix-Rouge française dont les bénévoles assurent la livraison.

Les dons peuvent être effectués sur le web : www.soutenir.croix-rouge.fr ou par chèque à l'attention de Croix-Rouge française «Urgence Covid-19» - CS 20011 - 59895 Lille cedex 9.

